

Compte rendu de la séance du 17 octobre 2017

Secrétaire de la séance: Sylviane MAUCOTEL

PRÉSENTS: CHARUEL, CHAVANNE, MAUCOTEL, SAVY, GONDOUIN

Absente: PUNT

Arrivée de M. SAVY à 21 h 10

1/ Approbation du compte rendu du 30 juin 2017: Adopté à l'unanimité

2/ Adhésion au service assurance par le centre de gestion / Gras Savoye

Contrat de 2018 à 2021. Le conseil municipal après en avoir délibéré 4/4 accepte l'adhésion au service assurance groupe du centre de gestion.

3/ Adhésion au Souvenir Français de la Meuse

Des informations concernant le montant de la cotisation doivent être demandées . Affaire à suivre.

4/ Nouveaux statuts de la Codecom

Le conseil municipal après en avoir délibéré 4 voix pour 1 abstention, approuve les nouveaux statuts de la Codecom.

5/ Acceptation d'un don au bénéfice de la commune

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte un don au bénéfice de la commune. 4 voix pour, 1 abstention.

6/ Indemnité du trésorier

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le versement à hauteur de 100% de l'indemnité du trésorier.

7/ ONF coupes parcelle 8

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition de l'ONF comme suit:

Parcelle n°8 90 stères , délai d'abattage 15/04/2018, délai de vidange 30/08/2018

8/ Temps partiel thérapeutique de la secrétaire

Monsieur le maire explique la situation de la secrétaire en arrêt depuis juin 2016. Elle va être placée à temps pareil thérapeutique à 50%. Affaire à suivre.

9/ Chauffage salle communale

Le conseil municipal après en avoir débattu décide l'installation d'un chauffage électrique dans la salle communale à l'unanimité.

10/ Projet éolien

Monsieur le maire rappelle l'historique et présente la nouvelle proposition de la société éolienne concernant une éolienne pour Belrain sur le secteur dit "La Côte" (près de la route Nicey Rosnes). La décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Le conseil décide de se réunir le 8 novembre pour dresser une liste des projets pouvant entrer dans les mesures compensatoires et d'accompagnement.

11/ Questions diverses

Containers à verres : Si déplacement prévoir une stabilisation avec une plate forme en béton ou en calcaire.

La séance est close à 23 heures.

